

Conciliation médicamenteuse sur le GHT Haute-Bretagne pour prévenir le risque médicamenteux

La prévention du risque iatrogène médicamenteux est un enjeu majeur de santé publique qui passe notamment par la diminution des erreurs médicamenteuses particulièrement fréquentes à l'admission des patients, lors de transferts et en sortie d'hospitalisation. Pour sécuriser les parcours de soins des patients de la filière gériatrique, le GHT Haute-Bretagne déploie un dispositif de conciliation médicamenteuse via l'appel à projets CONTinuité du PARcours de soins MEDicamenteux du patient âgé (CONPARMED).

La conciliation médicamenteuse : késako ?

Afin de sécuriser la prise en charge thérapeutique entre la ville et l'hôpital ou à l'interface entre établissements de santé et/ou médico-sociaux, les professionnels de santé mettent en place la conciliation des traitements médicamenteux, dite « conciliation médicamenteuse ». Parce que les multiples points de transition majorent le risque iatrogène médicamenteux, cette démarche permet de prévenir et d'intercepter les éventuelles erreurs (confusion entre médicaments, voie ou durée d'administration erronée, posologie inadéquate...). Impliquant fortement les professionnels de santé, le patient, son entourage et ses aidants, elle repose sur la transmission et le partage d'informations complètes et exactes des traitements suivis tout au long de son parcours (admission, transfert, sortie d'établissement).



Son but : garantir la continuité du parcours de soins médicamenteux et réduire le coût socio-économique des traitements

La prise de médicaments s'étant fortement banalisée, la conciliation médicamenteuse est devenue un enjeu de santé publique à plusieurs titres. Outre le développement du dialogue entre professionnels de santé de ville et à l'hôpital, ou l'amélioration de l'implication du patient et de son entourage, cette démarche permet de réduire les erreurs médicamenteuses et les divergences non intentionnelles entre les prescriptions aux différentes étapes du parcours de soins.

Dans un contexte de vieillissement de la population où le risque médicamenteux chez la personne âgée est désormais responsable de 7 500 décès par an et de 3,4 % des hospitalisations chez les patients de 65 ans et plus, le bon usage des médicaments est donc fondamental tant du point de vue clinique qu'économique.

Un exemple concret sur le territoire du GHT Haute-Bretagne :

déploiement de la conciliation médicamenteuse au coeur de la filière gériatrique

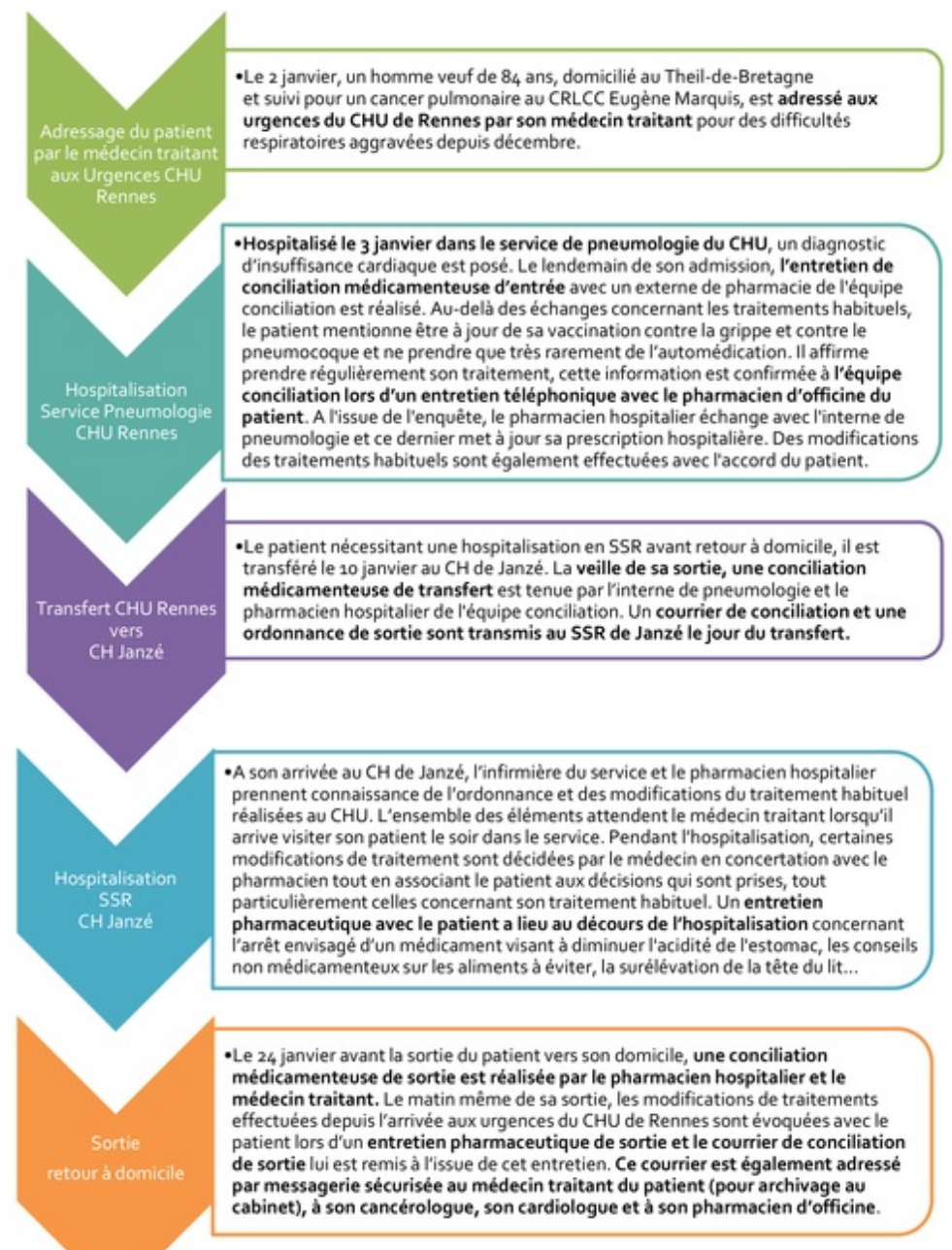
La conciliation médicamenteuse nécessite un entretien avec le patient (ou son entourage), un accès au dossier médical du patient, à sa situation personnelle et sociale notamment chez la personne âgée (présence d'aidant, isolement ou vie en établissement...), à l'ensemble des prescriptions, l'historique médicamenteux et les objectifs thérapeutiques. Elle est donc facilitée par la présence d'un pharmacien clinicien dans le service de soins accueillant le patient. Au sein du GHT de Haute-Bretagne, des pharmaciens réalisaient une activité de conciliation depuis 2016 ans dans 6 services de MCO (cardiologie/pneumologie et médecine post-AVC du CH de Fougères ; gériatrie aiguë, pneumologie, médecine interne et unité de médecine interne polyvalente du CHU de Rennes).

Lauréate d'un appel à projet DGOS, l'équipe pharmaceutique du GHT Haute-Bretagne, soutenue par l'ensemble des directions et des présidents de CME, a choisi d'orienter son projet CONTinuité du PARcours de soins MEDicamenteux du patient âgé (CONPARMED) sur le déploiement de la conciliation médicamenteuse à l'échelle du territoire et au coeur de la filière gériatrique.

Depuis novembre 2018, grâce à la subvention DGOS, le recrutement de 4 pharmaciens cliniciens supplémentaires permet de déployer la démarche dans 6 services de soins de suite et de réadaptation (SSR) du territoire (CH de Fougères, CH de Janzé, CH des Marches de Bretagne – site d'Antrain, CH de Montfort-sur-Meu, CH de Saint-Méen-Le-Grand et CHU de Rennes – site de La Tauvrais). Ils ont notamment pour mission d'effectuer une conciliation médicamenteuse à l'admission et à la sortie des patients hospitalisés, mais aussi d'évaluer en continu la pertinence et l'efficacité de la thérapeutique proposée en lien avec les acteurs en soins primaires tels que le médecin référent en structure de soins de suite ou d'EHPAD, le médecin traitant ou le pharmacien d'officine en aval ou en amont de chaque transition.

L'équipe conciliation intervenant sur le GHT Haute-Bretagne fait appel à 38 membres : 16 pharmaciens hospitaliers intégrant cette mission parmi leurs activités, 5 internes de pharmacie, 11 externes de 5^e année en pharmacie, 6 préparateurs en pharmacie.

Outre les courriers de conciliation envoyés par messagerie sécurisée et les appels téléphoniques, les parties prenantes peuvent également s'appuyer sur une plateforme numérique commune « Hospiville » (start-up rennaise, MaPUI Labs) qui permet de mettre instantanément à disposition les informations ayant trait aux médicaments du patient et ce, quel que soit l'étape du parcours de soins médicamenteux.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE